

PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Ecole de Santé Publique	
Profil d'enseignement du MA en Sciences de la santé publique	
COMPETENCES TECHNIQUES	
1. Analyser les principaux enjeux de santé publique dans leur contexte, dans une vision systémique et à la lumière des concepts et méthodes des Sciences de la santé publique et d'autres sciences complémentaires	
1.1. Décrire un enjeu ou un problème de santé publique dans son contexte (historique, politique, socio-économique, organisationnel, environnemental, culturel...)	
1.2. Présenter les tendances de l'état de santé des populations et leurs déterminants (sociaux, économiques, comportementaux, biologiques, physiques, culturels, environnementaux, organisationnels...)	
1.3. Faire le lien avec les fondements scientifiques, l'histoire et les principaux éléments et stratégies des Sciences de la santé publique	
1.4. Utiliser les concepts, les modèles scientifiques et les stratégies développés dans différentes disciplines (médicale et paramédicale, mais aussi biostatistique, droit, économie, sociologie, psychologie, anthropologie, pédagogie, épidémiologie, management, sciences politiques, communication, ...) et dans différents secteurs (santé, mais aussi social, éducation, agriculture, urbanisme, ...)	
1.5. Distinguer les principales parties prenantes et leurs rôles / leurs fonctions dans le domaine de la santé publique aux niveaux local, national et international	
1.6. Estimer les effets des stratégies politiques, sociales et économiques sur la santé et les systèmes de santé aux niveaux local, national et international	
1.7. Interpréter les enjeux de santé publique selon une approche systémique et une vision globale	
2. Planifier des stratégies de santé publique pertinentes selon une approche systémique et suivant les principes d'éthique, d'équité, de justice sociale, et de redevabilité	
2.1. Utiliser des données et des résultats basés sur des preuves scientifiques pour la planification de politiques, programmes et projets de santé publique	
2.2. Elaborer un plan d'action qui tient compte des ressources disponibles, des besoins et priorités, des leçons tirées d'expériences précédentes et des codes de pratiques éthiques	
2.3. Mobiliser les ressources, les techniques et les technologies appropriées en fonction des objectifs visés et du contexte	
2.4. Appliquer des mécanismes de planification participatifs favorisant des politiques et des programmes inclusifs, prenant en compte la diversité des populations et des contextes	
2.5. Présenter les implications, la faisabilité et les résultats attendus de choix différents en matière de politiques, programmes ou projets de santé publique	
2.6. Recommander des pistes d'action qui prennent en compte la diversité des populations et des contextes, la complexité des systèmes	
2.7. Mettre en œuvre des interventions suivant l'information disponible et les preuves scientifiques, les procédures de gestion des risques et des effets inattendus, la réglementation et les politiques en vigueur, et utilisant des approches éthiques, culturelles, participatives et d'empowerment	
2.8. Suivre la qualité et la performance de la mise en œuvre des interventions	
2.9. Adapter la politique, le programme ou le projet de santé publique à partir des leçons tirées du suivi de la mise en œuvre des interventions	
3. Evaluer des politiques, des programmes et des projets de santé publique prenant en compte la diversité des contextes et la complexité des systèmes	
3.1. Concevoir le protocole d'évaluation de politiques, programmes et projets de santé publique en respectant les codes de pratiques éthiques	
3.2. Mettre en œuvre l'évaluation d'une politique, d'un programme ou d'un projet en fonction des objectifs visés, du contexte, des méthodes et des échéances prévues	

3.3.	Sélectionner les méthodes qualitatives et quantitatives d'évaluation en fonction de leurs forces, limites, utilisations, leur validité et fiabilité	
3.4.	Appliquer des mécanismes d'évaluation participatifs , favorisant l'implication des parties prenantes et qui tiennent compte de la diversité des populations et des contextes, de la complexité des systèmes	
3.5.	Expliquer les résultats d'une évaluation	
3.6.	Formuler des recommandations à partir des résultats de l'évaluation	
4. Réaliser des recherches autour d'enjeux et stratégies de santé publique		
4.1.	Elaborer un protocole de recherche en mobilisant les connaissances et méthodes de santé publique	
4.2.	Collecter les informations à partir de sources d'informations scientifiques et en lien avec la problématique, à travers les méthodes et technologies appropriées	
4.3.	Analyser les données qualitatives et quantitatives à travers les techniques et les technologies adaptées aux objectifs visés	
4.4.	Mettre en place des processus de recherche participatifs favorisant l'inclusion des populations cibles et des bénéficiaires, et prenant en compte la diversité des contextes	
4.5.	Appliquer les codes de pratiques éthiques dans la récolte, la sauvegarde, l'analyse et la diffusion des données de recherche	
4.6.	Evaluer la qualité et les limites des méthodes de recherche utilisées et des résultats obtenus	
4.7.	Interpréter l'information récoltée considérant le contexte éthique, politique, scientifique, socioculturel et économique et suivant une approche systémique	
4.8.	Formuler des recommandations suivant les résultats de la recherche et prenant en compte le contexte et les questions d'équité, de justice sociale, de redevabilité	
COMPETENCES ORGANISATIONNELLES		
5. Organiser son travail individuel et en équipe		
5.1.	Planifier son travail afin d'obtenir les résultats attendus dans les délais prévus	
5.2.	Adapter les méthodes de travail en fonction des circonstances et des responsabilités	
5.3.	Mobiliser les ressources, les techniques et les technologies appropriées dans un souci d'efficacité et d'efficience	
5.4.	Mettre en place ses activités suivant le programme prévu	
5.5.	Réaliser des tâches variées de manière autonome	
5.6.	Etablir des collaborations avec d'autres professionnels de santé publique ou issus de champs disciplinaires divers selon l'enjeu traité et les méthodes visées	
5.7.	Collaborer au sein d'une équipe selon le partage des charges et les dynamiques de groupe	
6. Diriger des équipes et des organisations		
6.1.	Organiser l'environnement de travail dans un souci de bien-être des ressources humaines et d'amélioration des résultats	
6.2.	Mettre en œuvre les procédures de gestion des ressources humaines et les codes de pratiques éthiques	
6.3.	Appliquer les stratégies et les techniques de gestion des ressources humaines permettant de favoriser les collaborations, l'esprit d'équipe, le respect des diversités et la résolution des conflits	
6.4.	Accompagner d'autres professionnels à atteindre leurs objectifs et à contribuer de manière efficace au succès de leur travail, de leur organisation	
6.5.	Elaborer un budget en utilisant les outils adéquats et en fonction des priorités et des ressources disponibles	
6.6.	Superviser la qualité et la performance de son équipe ainsi que son organisation	
6.7.	Représenter son équipe ou son organisation auprès des partenaires et réseaux extérieurs	
COMPETENCES RELATIONNELLES ET SOCIALES		

7. Fournir un appui-conseil pertinent aux parties prenantes (décideurs, professionnels, communautés...) au niveau local, national et international en faveur d'une amélioration de la santé des populations et des systèmes de santé	
7.1.	Définir les besoins et les demandes de parties prenantes dans leur contexte (politique, socio-économique, culturel, environnemental, organisationnel...)
7.2.	Répondre aux besoins d'appui des parties prenantes à travers les ressources, les techniques et les technologies appropriées
7.3.	Former les parties prenantes à travers des stratégies pédagogiques orientées vers le renforcement des capacités, l'empowerment et le changement
7.4.	Conseiller les parties prenantes à partir des résultats de recherches, des analyses et des évaluations
7.5.	Utiliser les méthodes de sensibilisation et éducation à la santé appropriées aux contextes et aux objectifs visés
7.6.	Organiser les activités de plaidoyer en fonction du contexte et de l'enjeu visé afin d'atteindre au mieux les résultats
7.7.	Intégrer les codes de pratiques éthiques dans toutes les interactions avec des organisations, des communautés et des individus
8. Adopter des stratégies de communication différentes en fonction des partenaires, du public cible et des enjeux de santé publique	
8.1.	Collaborer avec l'ensemble des parties prenantes (patients, communautés, professionnels de santé, décideurs, etc.) suivant des approches interculturelles, participatives, inclusives, de renforcement des capacités et d'empowerment, et dans le respect de la diversité
8.2.	Rédiger des documents suivant le format (rapport scientifique, note technique, note de synthèse, poster de conférence, article scientifique, article de divulgation...) le mieux adapté au public (groupes cibles, décideurs, grand public, chercheurs...) et aux objectifs visés (sensibiliser, informer, conseiller ...)
8.3.	Communiquer oralement suivant le format (présentation, échange, entretien, reportage audio-visuel, ...) le mieux adéquat au public et aux objectifs visés
8.4.	Utiliser de manière complémentaire des techniques de communication écrite, orale, non verbale et d'écoute lors des échanges avec les partenaires, les communautés, les bénéficiaires
8.5.	Interpeller différents réseaux d'acteurs actifs dans le domaine de la santé publique et/ou d'autres secteurs
COMPETENCES D'ADAPTATION	
9. Faire évoluer son travail en fonction des changements scientifiques et contextuels et suivant un plan de développement professionnel et personnel cohérent	
9.1.	Mettre à jour régulièrement ses connaissances et ses pratiques à partir des résultats de ses travaux et des leçons tirées de l'expérience, à partir de nouvelles preuves scientifiques et à travers des formations continues
9.2.	Adapter sa pratique en fonction du contexte (politique, culturel, social, économique, environnemental, organisationnel, ...) et des échanges avec les partenaires et les populations
9.3.	Adopter des attitudes d'ouverture et de tolérance envers d'autres cultures, approches, méthodes, conceptions
9.4.	Evaluer ses activités
9.5.	Démontrer un esprit critique dans l'auto-évaluation de ses propres connaissances et pratiques
9.6.	Améliorer son développement professionnel en prenant conscience de ses propres processus d'apprentissage